

Janvier 2023

N° 28

# LA VOIX DES USAGERS

des Etablissements de santé du Nord Côte d'Or

Châtillon sur Seine – Laignes – Montbard – Moutiers St Jean  
Alise sainte Reine - Semur en Auxois – Vitteaux - Saulieu

## EDITO du Président

A vous toutes et tous, amis lecteurs, adhérents, sympathisants ou tout simplement habitants de notre Nord Côte d'Or, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 pour chacun d'entre vous et ceux qui vous sont chers. Que cette année nouvelle vous garde en très bonne santé ou vous permette de la retrouver.

Nos médecins, l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux de nos hôpitaux et EHPAD et des cabinets libéraux de ville sont à votre service. Qu'ils reçoivent, au nom de toutes et tous les usagers, nos vœux les plus forts pour l'année à venir. Merci à eux pour leur professionnalisme et leur dévouement permanent.

La restructuration administrative de nos hôpitaux est évoquée depuis déjà quelque temps...l'horizon semble enfin s'éclaircir.

Pour faire face au manque cruel de généralistes des cabines de téléconsultations médicales commencent à voir le jour au sein de plusieurs pharmacies, n'hésitez pas à les utiliser si vous en avez besoin.

La M.S.P. de Châtillon ouvrira bientôt, qu'on se le dise ! Notre assemblée générale se tiendra au printemps, nous vous informerons de la date retenue au plus vite.

A très bientôt,

Jean-Lou Germain

Tél : 0615726971

Courriel : jeanlougermain@gmail.com



L'année 2023 débute  
Alors n'hésitez pas à  
vous acquitter de votre  
cotisation pour la  
période

bonne année 2023

*Faire un Pas vers le Futur . Apprendre du Passé  
Eclairer l'Avenir Vivre pleinement le moment Présent*

**Meilleurs Vœux**

## Evolution des structures administratives des hôpitaux du Nord Côte d'or

Au moment où nous écrivons ce bulletin rien n'est encore arrêté mais il semble que l'on s'oriente vers le maintien de l'autonomie du CH HCO et de ses cinq sites et du CH de Semur avec une direction commune. S'il est retenu, ce projet sera conforme aux vœux de chaque conseil de surveillance. Une mutualisation de services administratifs des deux établissements sera bénéfique pour chacun. Bien entendu la coopération avec le CHU Dijon Bourgogne et avec les autres établissements du GHT21-52 sera toujours très étroite. Le tout pour le meilleur service aux usagers de notre territoire.

## Les déserts médicaux

Ce sujet crucial était déjà abordé dans notre bulletin précédent. C'est sans aucun doute le point de préoccupation le plus important pour notre association et pour l'ensemble des usagers potentiels de l'offre de soins de notre territoire. La situation n'est pas exactement la même partout. C'est sans aucun doute dans le châtilonnais qu'elle est actuellement la plus préoccupante. Après le départ, il y a un an, du Dr BETTINGER, en ce début d'année il est suivi par le Dr LUGBULL. Nous leur souhaitons, bien entendu une très bonne retraite...mais ni l'un ni l'autre ne sont remplacés à ce jour ! Côté spécialistes la situation est encore pire...

La solution pour faire venir de nouveaux médecins n'est certes pas évidente. Pour notre part, à ce jour nous avons contacté des praticiens de France et de nombreux pays... sans succès. Malheureusement nous n'avons pas à leur offrir la mer ou la montagne, voir les deux ! Il faudra bien rapidement prendre des mesures, même s'il le faut, coercitives !

## **Avec l'année nouvelle, adhérez, faites adhérer et faites connaître l'association autour de vous.**

*Une association d'usagers d'établissements de soins à une utilité toute particulière. Grace à vos remarques, réclamations mais aussi messages de satisfactions nous contribuons à l'évolution des établissements. Un dysfonctionnement d'une prise en charge ne doit en aucun cas rester sans suite ! Il en va de la crédibilité de l'établissement ou du service. La perfection n'existe peut-être pas mais l'amélioration doit être constante*

Association des Usagers de l'Offre de soins, des Etablissements Hospitaliers et médico-sociaux du Nord Côte d'Or

Adresse : La Voix des usagers des établissements de santé du Nord Côte d'Or chez J.L. Germain 2 Impasse du moulin – 21400 Montliot et Courcelles

Association loi 1901 – statuts déposés le 3 avril 2007 – Courriel : voixdesusagershnc@gmail.com

Membre de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

Janvier 2023

N° 28

# LA VOIX DES USAGERS

des Etablissements de santé du Nord Côte d'Or  
Châtillon sur Seine – Laignes – Montbard – Moutiers St Jean  
Alise sainte Reine - Semur en Auxois – Vitteaux - Saulieu

## Conseil d'administration

(CA du 14/06/2022)

Président : Jean-Lou GERMAIN  
V- Président : Patrice JACQUENET  
Secrétaire : Gilles SEYTRE  
Trésorière : Mireille SEYTRE

Représentants des usagers :  
- au conseil de surveillance :  
CHHCO : Jean-Lou GERMAIN  
CH Semur : Patrice JACQUENET  
- à la commission des usagers :  
CHHCO : Annick SIMON et Mireille SEYTRE  
CH Semur : Patrice JACQUENET  
GHT 21-52 : Annick SIMON et Roger SAGET

## Membres :

Florence BAUER

Yolaine de COURSON

Lucien FRAPPART

Paule JACQUINOT

Maurice PASTORET

Valérie PASTORET

Jacqueline PORTA

Roger SAGET

Jacques TROUVE

## Vérificateurs aux comptes :

Bernard CHAUVOT

Fernand LENI

## Information



Face au problème de démographie médicale, plusieurs pharmacies de Châtillon sur Seine ont décidé de s'équiper de cabine de téléconsultation.

Ces cabines permettent d'être mis en relation avec un médecin généraliste français pour soigner les adultes et les enfants de plus de 3 ans n'ayant pas de médecin traitant ou lorsque celui-ci n'est pas disponible.

Différents accessoires connectés sur la cabine permettent au médecin de réaliser son diagnostic à distance et de traiter otites, angines, infections urinaires, douleurs articulaires, maux de tête, affection de la peau et autres...

Pour bénéficier de ce service, il faut être en possession d'une carte vitale, d'un téléphone pour créer le compte, et d'une carte bleue pour régler la partie mutuelle.

Le délai de prise en charge peut varier entre 15 minutes et une heure en fonction de la saison et des épidémies en cours.

Il est bien entendu que ce service n'est qu'un pis-aller mais **c'est un plus indéniable face à la pénurie de praticiens** ! Peut-être que demain de telles cabines pourront voir le jour au sein d'autres structures médicales et paramédicales.

## Que faire pour inciter des médecins à venir s'installer dans le chatillonnais ?

Comme vous le savez, notre association remue « ciel et terre » depuis plusieurs années pour inciter des médecins à poser leurs valises dans le Pays de la Dame de Vix ! Mais jusqu'à ce jour c'est l'échec total.

### Deux lumières à l'horizon seront peut-être salutaires !

-La Maison de santé pluridisciplinaire ouvrira ses portes dans quelques semaines.

-La Communauté de communes du Pays Châtillonnais est prête à recruter deux médecins en qualité de salariés au sein de la MSP.  
...à suivre

## Vous souhaitez vous engager au sein de l'association des usagers. Contactez-nous !

A l'ère du numérique, nous souhaitons tous obtenir au plus vite les informations qui nous concernent !

Afin de répondre à votre attente et vous communiquer toute information importante le plus vite possible, nous aurions besoin d'avoir les adresses mail de l'ensemble de nos adhérents.

**Merci de nous les communiquer...en adressant un mail à l'adresse du secrétaire : gillesseytre@outlook.fr**

## Règlement général sur la protection des Données (RGPD)

Le Règlement général sur la protection des données, est un règlement de l'Union Européenne. Il concerne directement toutes les entités françaises qui récoltent et rassemblent des données personnelles.

L'objectif principal de cette réglementation est d'accroître la protection des personnes quant au traitement de leurs données personnelles. Il s'adresse à toutes les structures y compris les associations. Votre association est en conformité avec cette réglementation.

## ADHESIONS 2023 (période 01/01/2023-31/12/2023)

Une association n'a de raison d'être que pour ses adhérents :

Adhérez, faites adhérer et battez-vous avec nous pour

L'offre de soins et les établissements de santé du Nord Côte d'Or

Tarifs : 8 € / individuel ou 15 € / foyer (personnes habitant à la même adresse) Chèque à l'ordre des usagers des établissements de santé du N.C.O.

Nom	Prénom	Adresse	Courriel	Année nais.

